



Édition 2019/2020

LE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS
ET ÉDITEURS DE MUSIQUE | **sacemF**
Université

LA MUSIQUE EST PARTOUT DANS NOS VIES

Nous l'écoutons sur notre téléphone portable, dans notre voiture, à la maison, à la télévision, à la radio, sur internet mais aussi dans les magasins quand nous faisons nos courses, dans les fêtes chez des amis, au spectacle de danse ou de cirque, et bien sûr en concert ou en festival.

- 4 // D'où viennent les musiques que nous écoutons et que nous entendons autour de nous ?
- 5 // Une petite histoire du droit d'auteur
- 6 // Qu'est-ce que la Sacem ?
- 8 // Panorama du jazz
- 9 // Où l'écoute-t-on ?
- 10 // Où apprend-on à jouer du jazz ?
- 11 // Découvrir le jazz par l'image
- 12 // Boîte à questions
- 13 // Petit lexique du jazzman
- 14 // Ressources Pédagogiques



LE SAVIEZ-VOUS ?

Combien de Français déclarent écouter de la musique ?

- 78 %
- 99 %
- 100 %

Réponse : 99 % des Français disent écouter de la musique, dont 86 % chaque jour, et pour une durée moyenne de 2h25 par jour (sondage Ipsos MediaTC pour Spré/Sacem, 2014).

Combien de Français pratiquent la musique ou le chant en amateur

- 40 %
- 10 %
- 20 %

Réponse : 20 % des Français disent pratiquer un instrument ou le chant en amateur (enquête Les Pratiques Culturelles des Français, DEPS, ministère de la Culture).

D'OÙ VIENNENT LES MUSIQUES QUE NOUS ÉCOUTONS ET QUE NOUS ENTENDONS AUTOUR DE NOUS ?

Au départ, comme pour toute création artistique (un livre, une peinture...), la musique est une idée.

Le compositeur va transformer cette idée, cette mélodie qui lui trotte dans la tête, en une création concrète, réelle, soit en écrivant des notes sur une portée, soit en composant directement sur un instrument (via un ordinateur ou sur des instruments traditionnels).

L'auteur est la personne qui va écrire des paroles pour cette composition musicale, s'il s'agit d'une chanson.

Le compositeur et l'auteur sont des créateurs : ils donnent naissance de manière concrète à ce qui n'était avant qu'une idée, ils lui donnent une forme précise et personnelle, qui reflète leur personnalité.

Ils sont les « parents » de l'œuvre musicale et c'est pour cela qu'ils ont des « droits » sur leur création : **des droits d'auteur**.

C'est à partir de leur création qu'un jour, peut-être, nous entendrons cette musique ou chanson à la radio ou jouée en concert.



Travail pratique : l'originalité

Les idées appartiennent à tout le monde. Mais chacun d'entre nous leur donne vie avec sa propre sensibilité. Pour réaliser cela, il suffit de demander aux élèves de faire un dessin ou d'écrire un poème sur un même thème : « la musique » par exemple, ou « la protection de la nature », ou même un thème très précis. Chaque enfant produira une œuvre qui lui sera personnelle à partir d'un thème commun : **c'est cela, l'originalité qui est reconnue et protégée par le droit d'auteur, l'empreinte de sa personnalité...**

Le droit d'auteur a deux aspects

1) Le droit moral

Reconnaissance de la **paternité** de l'œuvre, respect de **l'intégrité de l'œuvre**. Le droit moral est attaché à la personne de l'auteur, il est **perpétuel, inaliénable et imprescriptible**. **De son vivant, seul l'auteur peut exercer son droit moral.**

2) Le droit patrimonial

Seul l'auteur peut décider **d'autoriser** l'exploitation de son œuvre via sa **représentation** au public ou sa reproduction (sur un support comme le CD par exemple). En contrepartie de l'utilisation de leur œuvre les auteurs touchent une **rémunération**. L'auteur peut décider de confier la gestion de ses droits patrimoniaux à une société de **gestion collective** comme la Sacem.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le droit d'auteur est un droit de l'homme !

Article 27 alinéa 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur. »

UNE PETITE HISTOIRE DU DROIT D'AUTEUR

Avant la Révolution française, le créateur dépendait de ses mécènes

Jusqu'à la Révolution française, les créateurs vivaient grâce au soutien de leurs mécènes, qui étaient des personnes riches (les nobles, les rois, ou bien l'Église) lesquels pouvaient subventionner leurs œuvres ou leur offrir un emploi. Leurs œuvres ne leur appartenaient pas, mais appartenaient à ceux qui les payaient, les mécènes. Surtout, les créateurs n'étaient ni libres, ni indépendants, car ils devaient éviter de « fâcher » leurs mécènes sous peine de se voir « couper les vivres ».

Exemples de mécènes et leurs créateurs :

- le roi François 1^{er} amena Léonard de Vinci au Clos Lucé (Amboise) en 1516 ;
- Laurent de Médicis soutenait le peintre Botticelli en Italie ;
- le Prince-archevêque de Salzbourg Colloredo employait Mozart à Vienne et le noble Nicolas Fouquet offrait une pension à l'écrivain Pierre Corneille...

Les créateurs s'organisent

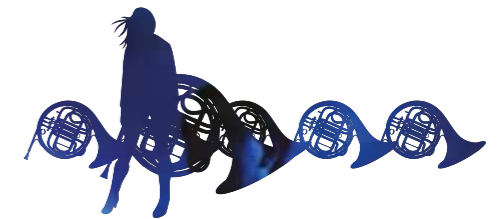
Avant le XIX^e siècle, les endroits où la musique était jouée étaient assez peu nombreux : les opéras, quelques théâtres, quelques lieux de concert. La musique était aussi un passe-temps privé : on chantait et on jouait du piano ou de l'accordéon dans le cercle familial, à l'occasion des fêtes ou de dîners. Bien sûr, il n'y avait ni radio, ni télévision, ni internet ! Dans ces conditions, les créateurs de musique pouvaient – seuls ou avec leurs éditeurs – suivre où leurs œuvres étaient jouées et recueillir leur paiement de leurs droits d'auteur. Cela change au XIX^e siècle, moment où les « cafés-concerts » et les « music-halls » se multiplient dans les villes et les banlieues, pour répondre à la demande de loisirs des classes populaires et moyennes en plein développement. Pour les créateurs de musique, c'est très positif : leur musique va être jouée et chantée dans de plus en plus d'endroits, et toucher un public de plus en plus nombreux. Mais c'est aussi très compliqué : comment savoir quels établissements utilisent leur musique, et comment se faire payer des droits d'auteur ? C'est alors qu'éclate l'incident du café des Ambassadeurs...

En 1847, trois auteurs et compositeurs de musique, Ernest Bourget, Paul Henrion et Victor Parizot, sont attablés au café-concert des Ambassadeurs, situé sur les Champs-Élysées. En partant, ils refusent de payer leurs consommations car le propriétaire du café-concert fait jouer leur musique, mais sans leur verser de droits d'auteur. Soutenus par l'éditeur Jules Colombier, les créateurs intentent des procès contre le cafetier, qu'ils gagnent tous.

Le droit d'auteur, une création révolutionnaire

Avec les lois des 13-19 janvier 1791 et des 19-24 juillet 1793, le créateur est reconnu propriétaire exclusif de son œuvre et a le droit d'en disposer comme il le veut. Fini les mécènes et autres commanditaires qu'il faut satisfaire et à qui il faut faire des courbettes : les créateurs peuvent travailler librement, puisque leur revenu est lié à leurs droits d'auteur ! Ils sont libres et indépendants : c'est une des conditions pour que la **liberté d'expression** existe.

Ces lois virent le jour grâce à la lutte sans faille d'un auteur de théâtre, **Pierre Augustin Caron de Beaumarchais**, qui depuis 1777 défendait le droit des auteurs face à la puissance sans contrôle des acteurs de la Comédie Française, lesquels utilisaient les œuvres des auteurs sans nécessairement les payer ou les payer justement.



ERNEST BOURGET
Auteur

PAUL HENRION
Compositeur

VICTOR PARIZOT
Compositeur

JULES COLOMBIER
Éditeur

Forts de la reconnaissance de leurs droits, les quatre hommes vont décider de fonder une société dont le rôle sera de représenter les créateurs, et d'aller collecter leurs droits partout où leur musique est jouée. C'est l'acte de naissance de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (Sacem) qui est créée le **28 février 1851**.

QU'EST-CE QUE LA SACEM ?

La coopérative des créateurs : l'union fait la force

La Sacem fonctionne sur le même principe qu'une coopérative agricole.

Les agriculteurs se réunissent dans une coopérative pour mettre en commun leurs récoltes et avoir un meilleur pouvoir de négociation avec les distributeurs, les créateurs se rassemblent au sein de la Sacem pour cumuler leurs répertoires et avoir un meilleur pouvoir de négociation avec les utilisateurs de leur musique.

Individuellement, en effet, même le plus connu des créateurs ne peut pas agir seul... quand il s'agit de négocier ses droits avec des utilisateurs nombreux (tous les lieux publics utilisant de la musique) et/ou puissants (médias, sites internet...).

Le travail de la Sacem

La mission de la Sacem est de représenter ses membres. Quand quelqu'un veut utiliser de la musique dans un cadre public, la Sacem lui donne l'autorisation en échange du paiement des droits pour les auteurs.

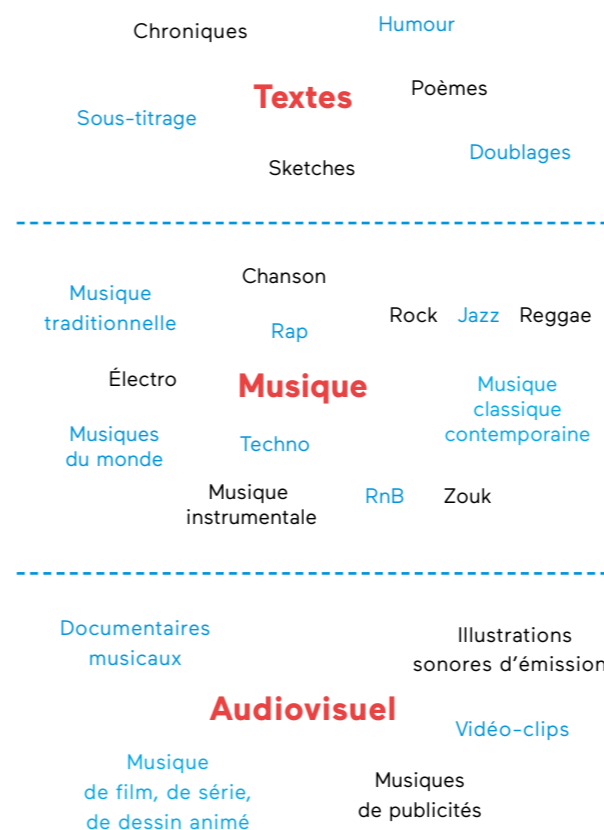
Ensuite, la Sacem redistribue les droits aux créateurs (et éditeurs) dont les œuvres ont été utilisées et diffusées.

La Sacem collecte des droits d'auteur partout où les œuvres sont diffusées

-  Médias, audiovisuels, câble, satellite, ADSL
-  International
-  Copie privée
-  Concerts, spectacles, musique de sonorisation, discothèques, cinéma
-  Supports physiques (CD/DVD)
-  Internet

LE SAVIEZ-VOUS ?

On paye des droits d'auteur uniquement quand les œuvres sont utilisées dans un cadre public, pas dans le cadre privé et familial.



La Sacem, ce n'est pas que des créateurs de musique !

Il y a aussi des humoristes, des poètes, des auteurs de doublage, des auteurs-réalisateurs d'émissions de télévision, de clips, de documentaires musicaux...

←←← L'ensemble des répertoires est représenté ici.

Des films agités pour bien cogiter et découvrir le droit d'auteur !

Sacem Université a produit avec Canopé cinq vidéos qui concernent la musique, la création et le droit d'auteur. Elles sont en ligne sur le site « Les Fondamentaux », plateforme éducative dédiée à l'enseignement primaire. Chaque vidéo est accompagnée de fiches pédagogiques destinées aux parents et aux enseignants.



En France et dans le monde la Sacem représente plus de 169 400 membres

-  **20 550 membres** de nationalité étrangère
-  **4 365** nouveaux membres par an
-  **167** nationalités
-  **163 190** créateurs
-  **6 210** éditeurs

... et plus de 140 millions d'œuvres du répertoire mondial

+ 1,9 million d'œuvres nouvelles sont déposées à la Sacem chaque année.

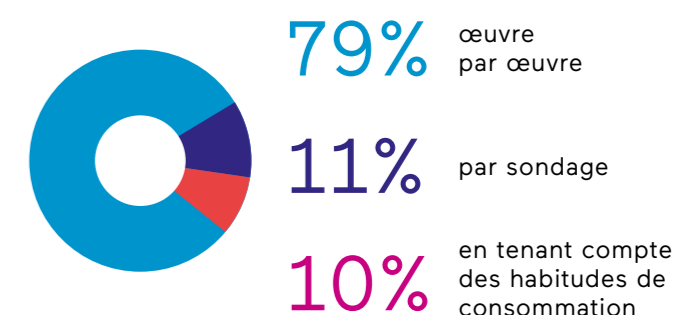
La redistribution des droits aux créateurs et éditeurs

330 000
En 2018, la Sacem a reversé des droits à 330 000 auteurs, compositeurs et éditeurs du monde entier

La Sacem redistribue les droits aux auteurs, compositeurs et éditeurs en fonction de la diffusion réelle des œuvres. Concrètement, cela signifie que les diffuseurs de musique (radios, télévisions, salles de concert, sites internet...) envoient à la Sacem régulièrement la liste de tous les morceaux de musique qu'ils ont utilisés dans leurs émissions, lors des concerts, ou bien qui ont été téléchargés/écoutés en streaming sur internet.

À partir de ces « programmes » des œuvres, la Sacem cherche dans ses bases de données les auteurs, compositeurs et éditeurs de chaque morceau, et leur répartit les droits d'auteur.

Le mode de répartition des droits



LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme une coopérative, la Sacem est dirigée par ses membres. Son Conseil d'administration est composé de six auteurs, six compositeurs, six éditeurs, deux auteurs-réalisateurs.

Ils sont élus par les membres de la Sacem pour un mandat de trois ans.

PANORAMA DU JAZZ

Le jazz, qu'est-ce que c'est ?

Dès ses origines, le jazz est à la croisée de plusieurs cultures et traditions musicales. Il prend ses racines à la fin du XIX^e siècle, au sein des communautés afro-américaines du sud des États-Unis.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le premier enregistrement considéré comme de la musique jazz date de février 1917. Il s'agit d'un 78 tours de l'Original Dixieland Jazz Band. L'enfance du jazz débute dans les années 20 avec le trompettiste King Oliver, mentor de Louis Armstrong, et la chanteuse Bessie Smith.

Marquée par l'influence des musiques euro-américaines et afro-américaines, cette musique recouvre de nombreux sous-genres, du ragtime des origines au free jazz, en passant par le bebop, le jazz manouche, le jazz fusion ou le jazz rock. Le jazz, c'est la grande histoire qui embrasse les gospel songs résonnant dans les églises, les worksongs des esclaves montant des champs de coton pour se donner du courage, les défilés de brass bands dans les rues de la Nouvelle-Orléans et les soirées de danse enflammées dans les speakeasy new-yorkais de la prohibition, les caves de Saint-Germain-des-Prés et le Paris existentialiste des années 50, le cinéma de

la Nouvelle vague, jusqu'aux scènes des festivals et des clubs d'aujourd'hui. Tout autant qu'un style, c'est une matrice, une manière d'approcher la musique, toutes les musiques.

Au fil de cette épopée, une constante : le jazz est une musique vivante, live, qui se joue en public. Cause et conséquence, la pratique de l'improvisation est une de ses spécificités, contrairement à la musique classique, qui se caractérise par l'interprétation d'une partition précisément écrite. La polyrythmie, la syncope, le *shuffle* ou le *scat* sont d'autres traits qui ont forgé l'identité canonique du jazz.

La Nouvelle-Orléans est un lieu mythique du jazz. Storyville, l'un de ses quartiers, en est le premier foyer de développement. Un certain Louis Armstrong y fait ses débuts. En 1917, la Navy ferme le quartier. Les nombreux musiciens qui y vivent se retrouvent au chômage et migrent vers les grandes villes du Nord, New-York et Chicago. C'est la Première Guerre mondiale qui accélérera sa diffusion hors des États-Unis. Les soldats américains emportent les rythmes et leurs instruments en Europe sur les champs de bataille.

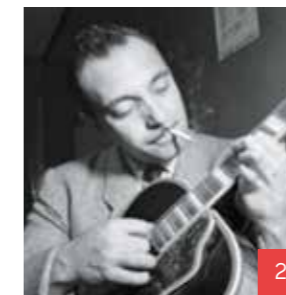


LE JAZZ EN FRANCE : LA BELLE ÉPOQUE

Le jazz arrive en France à la fin de la Première Guerre mondiale, dans les bagages des soldats américains. Il suscite dès les années 20 un grand intérêt et de nombreuses vocations parmi les musiciens français. Les compositeurs classiques n'hésiteront d'ailleurs pas à intégrer cette « nouvelle musique » dans la leur, comme Erik Satie, Igor Stravinsky ou Maurice Ravel. La France va également devenir une terre d'accueil pour de nombreux artistes afro-américains comme Sidney Bechet, Bud Powell, Kenny Clarke, Archie Shepp, Dee Dee Bridgewater... En 1934, est créé le Hot Club de France. Après la Seconde guerre mondiale, la jeunesse et l'intelligentsia avant-gardiste se pressent dans les caves du Quartier latin à Paris pour écouter le jazz Nouvelle-Orléans et le bebop, introduits au Club Saint-Germain ou au Blue Note par Sidney Bechet, Miles Davis ou Duke Ellington. Le jazz va accompagner l'existentialisme, puis la Nouvelle vague, faisant de Paris, l'espace de quelques années, le cœur de l'avant-garde artistique et intellectuelle.

OÙ L'ÉCOUTE-T-ON ?

Si le jazz s'écoute sur vinyle, CD et aujourd'hui en streaming, l'essence même de cette musique, qui repose sur l'improvisation, en fait avant tout une musique jouée en public. Même pendant l'ère florissante du CD, les ventes de disques de jazz, à quelques exceptions près, n'ont jamais atteint des sommets. Les clubs, les salles dédiées et les festivals sont donc essentiels pour sa diffusion. La chaîne de création est par conséquent plus axée sur le live que sur l'édition.



Figures majeures du jazz :

- **John Coltrane** (saxophoniste, compositeur et chef d'orchestre américain)
- **Miles Davis** (trompettiste et compositeur américain)
- **Duke Ellington (1)** (pianiste, compositeur et chef d'orchestre américain)
- **Django Reinhardt (2)** (guitariste français)
- **Louis Armstrong** (trompettiste, chanteur, compositeur et chef d'orchestre américain)
- **George Gershwin** (compositeur et pianiste américain)
- **Michel Petrucciani (3)** (pianiste et compositeur français)
- **Joséphine Baker** (interprète)
- **Ella Fitzgerald** (interprète)
- **Didier Lockwood** (violoniste)

Selon le baromètre des métiers de la musique publié par l'Irma, 53% des clubs et salles de musiques actuelles en France programment du jazz. Celui-ci s'invite aussi régulièrement dans les agendas des salles de musique classique. Les festivals sont aussi un mode de diffusion privilégié pour le jazz. Dans le baromètre des festivals, réalisé en 2016 par le CNV, l'Irma et la Sacem, 24% des 1 887 festivals de musiques actuelles recensés sont des événements spécifiquement jazz, blues et musiques improvisées.

Plus de 40% des festivals de musiques actuelles programment du jazz.

Parmi les plus célèbres d'entre eux, on peut citer : Jazz à Vienne, Jazz in Marciac, Jazz à Juan, Jazz à Sète, Nice jazz festival, Europa jazz au Mans, Jazz à la Villette, Paris jazz Festival, Banlieues Bleues, Jazz sous les pommiers à Coutances.

Quelques artistes de jazz français d'aujourd'hui :

La scène jazz française est très fournie et très dynamique.

- Julien Lourau
- Émile Parisien
- Anne Pacey
- Aïrelle Besson
- Thomas Ehncó
- Pierrick Pedron
- Médéric Collignon
- Laurent de Wilde
- Henri Texier
- Théo Ceccaldi
- Martial Solal
- Louis Sclavis
- Michel Portal

→ Petite playlist

- THE GLENN MILLER ORCHESTRA *In the mood* (1941) : https://www.youtube.com/watch?v=6vOUYry_5Nw
- COUNT BASIE *Swingin' the blues* (1941) : <https://www.youtube.com/watch?v=TYLbrZAKo7E>
- DUKE ELLINGTON *Take the A train* (1943) : <https://www.youtube.com/watch?v=cb2w2m1JmCY>

OÙ APPREND-ON À JOUER DU JAZZ ?

Aujourd'hui, le jazz s'est hissé au rang de la musique classique en termes de reconnaissance académique.

Il a pénétré les conservatoires, qui ont des cursus jazz et musiques actuelles dédiés. De nombreux musiciens s'orientent ou complètent leur formation classique en étudiant le jazz. Le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) propose un cursus dédié au jazz et forme de nombreux musiciens français, mais aussi de toute l'Europe. De nombreuses écoles, comme celles regroupées au sein de la Fédération nationale des écoles d'influence jazz et musiques actuelles (FNEIJMA) ou encore le Pôle Sup 93 forment chaque année des musiciens professionnels mais aussi des amateurs, que l'on retrouve dans toutes les esthétiques (sur 6 000 artistes ou groupes professionnels de musiques actuelles recensés en France par l'Irma, 2 800 sont des musiciens de jazz, jazz manouche et musiques improvisées).

Antoine Bos, délégué général de l'AJC : « Le jazz est une musique collective. Il y a une véritable écoute de l'autre entre l'improvisateur et le collectif et cela dans les deux sens. »



L'improvisation

La production en live comprend également un aspect caractéristique du jazz : l'improvisation. Il en existe diverses formes. Généralement, l'improvisation s'effectue dans un cadre défini : le musicien connaît la tonalité dans laquelle il doit jouer et dispose parfois d'un nombre de mesures dans lesquelles il peut s'adonner à son improvisation.

Le musicien improvise à partir d'un thème, d'une tonalité et d'une structure rythmique. Il peut tout aussi bien s'en affranchir, et jouer « à côté », pour créer des tensions dans le rythme et l'harmonie.

Certains établissements sont très reconnus, comme l'American school of modern music de Paris, ou l'Imep, partenaire du prestigieux Berklee college of modern music de Boston. Des musiciens de jazz célèbres ont également fondé leur école, à l'image du violoniste Didier Lockwood avec le Centre des musiques Didier Lockwood ou du guitariste de jazz manouche Romane, Swing Romane Académie.

Côté enseignement, en plus des cours classiques de théorie musicale, de rythme et d'harmonie, la plupart des écoles favorisent la pratique instrumentale et le travail en groupe. Plus récemment, des modules de technique du son, d'informatique musicale ou de connaissance de l'environnement professionnel se sont ajoutés.

Avant de devenir solistes ou de monter leur propre projet, la plupart des instrumentistes de jazz ont démarré... dans le projet d'un autre ! La quantité et la qualité des solistes accompagnés deviennent une véritable carte de visite.

On pourrait croire que le jazz est individualiste dans la mesure où un musicien improvise pendant que les autres sont tenus de respecter la partition et les grilles. Pourtant, l'improvisation nécessite une écoute mutuelle très précise et de la part de celui qui improvise et du reste du groupe.

L'improvisation est un véritable mode d'expression qui permet de sortir du cadre classique et de laisser parler son sens créatif dans une plus grande mesure que lorsque l'on se fie à la partition. Chaque représentation est rendue unique par le choix d'improvisation des musiciens, on peut donc retourner plusieurs fois à un concert du même groupe et être surpris par une nouvelle mélodie.

DÉCOUVRIR LE JAZZ PAR L'IMAGE

Dans un film

Le jazz et le cinéma, une (désormais) longue histoire d'amour !

Ces deux arts nés à peu près au même moment, à la fin du XIX^e siècle, ont trouvé aux États-Unis leur terre d'élection. Leur rencontre semble donc naturelle et certaines étapes de leur histoire respective s'entrecroisent ou sont concomitantes. Le premier film sonore, dans l'histoire du cinéma, est d'ailleurs « Le chanteur de Jazz » (1927) avec Al Johnson. La « révolution armstrongienne » est contemporaine du passage du cinéma muet au cinéma parlant, tout comme la « seconde révolution » du jazz, à savoir l'apparition du bebop dans les années 40, accompagne l'évolution esthétique opérée par Hollywood (apparition du film noir, influence de la psychanalyse...). John Coltrane, le génie avant-gardiste, et l'avènement du free jazz dans les années 60 puis 70, annoncent l'avènement de la contre-culture américaine et du cinéma contestataire.

Le jazz est un réservoir inépuisable pour les bandes originales des films, quand il n'en est pas le sujet, à toutes les époques : **Tirez sur le pianiste** de François Truffaut (1960), **Cotton Club** de Francis Ford Coppola (1984), **Autour de minuit** de Bertrand Tavernier (1985), **Bird** de Clint Eastwood (1987), **Ray** de Taylor Hackford (2004), **Whiplash** de Damien Chazelle (2014).



- **Whiplash** de Damien Chazelle
- **Ray** de Taylor Hackford
- **Cotton Club** de Francis Ford Coppola

Dans une série

Comme au cinéma, de nombreuses séries font la part belle au jazz, qui est tour à tour le sujet, la bande-son ou le support musical d'une ambiance.

The Eddy (Damien Chazelle)

Damien Chazelle, le réalisateur oscarisé pour sa comédie musicale *La La Land*, a démarré en 2018 le tournage d'une série en huit épisodes produite par Netflix, qui racontera la vie d'un club, de son propriétaire et d'un groupe de musique à Paris.

Treme (David Simon et Eric Overmyer)

Treme, c'est l'un des plus vieux quartiers de La Nouvelle-Orléans, un lieu symbolique de la culture afro-américaine et créole. La série se déroule trois mois après le passage de l'ouragan Katrina alors que les résidents de la ville, dont de nombreux musiciens, essaient de reconstruire leur vie, leur maison et leur culture unique. La bande-son fait la part belle aux brass band et au jazz New Orleans.

Homeland (Howard Gordon et Alex Gansa)

Le personnage principal, l'agent de la CIA Carrie Mathison, jouée par Claire Danes, est fan de jazz. On retrouve dans la BO : Thelonious Monk, Louis Armstrong ou encore Miles Davis.

Jazz (Ken Burns)

Cette série documentaire réalisée par l'Américain Ken Burns retrace en douze épisodes l'histoire du jazz depuis le début du XX^e siècle. Conçue avec le concours du trompettiste Wynton Marsalis, elle réunit des documents rares : photos, films, enregistrements...



Dans des dessins animés mythiques

Le livre de la jungle – Il en faut peu pour être heureux, Être un homme comme vous

Les Aristochats – Le swing des cats

LA BOÎTE À QUESTIONS

→ Que signifie le mot jazz ?

Musique plurielle par excellence, genre qui en regroupe cent autres, le sens du mot qui le définit ne pouvait être simple à expliquer. L'origine du mot est sujette à controverses, et aucune des nombreuses explications avancées ne fait l'unanimité : dérivé du français « jaser » ou du bantou « jaja » (danser), référence à l'énergie sexuelle des prostituées de la Nouvelle-Orléans au parfum de jasmin, ou sportive des joueurs de baseball... D'autres termes ont été utilisés pour nommer cette musique (ragtonia, syncopé, crewcut, amerimusic, jarb...), mais sans succès. Comme pour le swing, si l'on ne peut l'expliquer, c'est parce qu'il faut avant tout le ressentir !

→ Est-ce que l'on peut improviser sans connaître la musique classique ?

De nombreux musiciens très célèbres de jazz ne connaissaient absolument pas le solfège, comme Django Reinhardt. Cependant, les formations dispensées dans les écoles de jazz sont généralement très exigeantes sur la théorie musicale. Les ponts entre formation classique et formation jazz et musiques actuelles sont de plus en plus nombreux. Si le génie ne s'apprend pas, il se cultive, et improviser, cela s'apprend !

→ Est-ce que l'on utilise les notes do, ré, mi, fa, sol, la, si ?

Les noms des notes dans la musique occidentale suivent deux grands systèmes selon les pays. La notation est basée soit sur les notes « do ré mi fa sol la si » (sur le modèle du texte latin Ut queant laxis : « Ut queant laxis / resonare fibris / mira gestorum / famuli tuorum / solve polluti / labii reatum / sancte lohannes), soit, comme dans le monde anglo-saxon, sur les sept premières lettres d'un alphabet (A, B, C, D, E, F, G).

La raison pour laquelle cette dernière est souvent appelée « notation américaine » ou « notation jazz » vient du travail effectué par les étudiants du Berklee college of modern music pour constituer le Real Book, l'ouvrage de référence du jazz. Ils ont ainsi répertorié et retranscrit tous les standards du jazz, dont aucune partition n'existait. Et pour cela, ils ont utilisé la notation alphabet, d'où la confusion !

COURTE BIBLIOGRAPHIE

La revue **Jazz Magazine**
et son site www.jazzmagazine.com/
Citizen jazz www.citizenjazz.com

L'épopée du jazz, tome 1 et tome 2
d'Arnaud Merlin et Franck Bergerot,
éd. Découvertes Gallimard



PETIT LEXIQUE DU JAZZMAN :

Blue note : la note bleue (en anglais blue note) est une note jouée ou chantée avec un léger abaissement, d'un demi-ton au maximum, et qui donne sa couleur musicale au blues, note reprise plus tard par le jazz. Les notes bleues peuvent être considérées comme des notes ajoutées à la gamme majeure : ces notes sont les 3^e, 5^e et 7^e degrés abaissés d'un demi-ton.

Bœuf (ou jam session) : cette expression désigne une séance musicale improvisée, basée sur des standards et à laquelle peuvent se joindre différents musiciens, qui ne se connaissent pas nécessairement. L'expression française vient du mythique restaurant parisien *Le Bœuf sur le toit*, situé 28 rue Boissy d'Anglas (8^e arrondissement) où les musiciens se retrouvaient en fin de soirée pour jouer, pour « faire un bœuf ».

Chorus : désigne une improvisation d'un soliste en jazz. Le terme fait également référence à un refrain de jazz.

Improvisation : le musicien improvise le plus souvent dans le cadre donné par la musique (nombre de mesures, tonalité...). Il peut paraphraser le thème et le décliner comme il le souhaite. Cependant, le musicien est presque totalement libre dans le free jazz.

Scat : chant sans parole, utilisant des onomatopées pour improviser au même titre qu'un instrument.

Swing : comment l'expliquer ? C'est l'essence même du jazz, une manière d'être qui donne envie de se balancer, de danser, de bouger son corps en rythme avec la musique. Comme le jouait Duke Ellington : *It don't mean a thing, if it ain't got that swing* !

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- Faire découvrir par le live : ils peuvent voir et reconnaître les instruments
- Les faire interagir rythmiquement : suivre le rythme ternaire avec les mains, avec des claquements de doigts, des tapes sur les cuisses
- L'initiation est plus simple avec une chanson qu'un morceau instrumental : choisir des classiques revisités ou des Walt Disney

LA DÉFINITION DE LOUIS ARMSTRONG...

« - Monsieur Armstrong,
qu'est-ce que le swing ?
- Madame, si vous avez à le demander,
vous ne le saurez jamais ! »



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES : SUR LA MUSIQUE ET SES MÉTIERS

AJC



Né en 1993, Association Jazzé Croisé (AJC) est un collectif de quatre-vingts diffuseurs : festivals, clubs, scènes labellisées... qui défendent une programmation construite sur une idée militante et progressiste du jazz aussi bien contemporain, que créatif et généreux. Celle-ci porte ces ambitions auprès des pouvoirs publics et des partenaires, tout s'engageant pour la défense et la promotion de ses adhérents comme ceux qui font vivre ces esthétiques et ces engagements. AJC s'engage dans différents projets collectifs, pour une meilleure circulation des artistes, de l'émergence de nouveaux talents comme de la reconnaissance du jazz européen auprès de nouveaux publics.

<https://ajc-jazz.eu/>

Histoire de la musique et répertoire musical

• Histoire des arts par le ministère de la Culture :

www.histoiredesarts.culture.fr/reperes/musique

Repères chronologiques sur l'histoire de la musique.

• Ces chansons qui font l'histoire :

<http://eduscol.education.fr/chansonsquifontlhistoire/>

Le site « Ces chansons qui font l'histoire » valorise des ressources sonores et permet de les exploiter à des fins pédagogiques. Le site donne accès à des chroniques radiophoniques courtes de Bertrand Dicale, journaliste et historien de la chanson.

• Outils pédagogiques de la Philharmonie de Paris :

<https://edutheque.philharmoniedeparis.fr/accueil-de-edutheque.aspx>

Frise historique présentant les grands courants musicaux, les dossiers pédagogiques des concerts éducatifs de la Philharmonie et des guides d'écoute de musiques, et plus de 50 000 documents numériques sur la musique : instruments, compositeurs, guides d'écoute, concerts enregistrés.

• Frise chronologie de INA « En scène » :

<http://fresques.ina.fr/en-scenes/>

Archives de l'Institut national de l'audiovisuel sur le spectacle vivant.

La Sacem développe de nombreuses actions avec des partenaires référents du secteur de l'éducation artistique :

• Jeunesse Musicales de France (JM France) :

www.jmfrance.org

Depuis 70 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique de tous les enfants et jeunes, prioritairement issus de zones reculées ou défavorisées.

• Les Francofolies :

www.francofolies.fr/#francos-educ

Avec Francos Educ, les Francofolies s'engagent aux côtés des enseignants pour favoriser la pratique, la découverte et l'exploration de la chanson par les plus jeunes en complicité avec ses partenaires de l'Éducation nationale et de la culture.

• Les enfants de la Zique :

<https://www.reseau-canope.fr/les-enfants-de-la-zique.html>

Plateforme numérique qui propose chaque année un dossier thématique autour de l'actualité d'un artiste (album, tournée) programmé aux Francophonie de la Rochelle. Chaque dossier est enrichi de paroles, partitions, versions instrumentales adaptées aux pratiques scolaires.

• Orchestre à l'école :

www.orchestre-ecole.com

Le dispositif, sur trois ans, a pour but de permettre aux élèves de toute une classe d'apprendre, auprès de professeurs de musique diplômés, à jouer d'un instrument et à évoluer dans un orchestre composé des élèves de cette même classe.

• La Fédération Nationale des Chorales Scolaires (FNCS) :

www.fnsc.fr

La FNCS, agréée par le ministère de l'Éducation Nationale, apporte un soutien à la politique de création de répertoire diversifié et adapté aux publics scolaires.

• L'Institut Français d'Art Choral (Ifac) :

<https://artchoral.org/creer/>

L'Ifac a pour but de promouvoir l'échange et l'action en commun des acteurs du monde choral, tout en tenant compte de leur diversité.

• Zebrock

Zebrock est une association qui met en place des programmes d'action éducatives en milieu scolaire en Seine-Saint-Denis.

<http://zebrock.org/>

Droit de la musique

• Les ressources de Tous pour la musique :

www.tplmusique.org/

Vidéos présentant la copie privée, le droit d'auteur.

• Le site de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique :

www.sacem.fr

Présentation de la Sacem, de son rôle, de ses membres, l'organisation de la filière musicale en France, et liens vers les autres sociétés de gestion en France, chaînes vidéos de témoignages et entretiens avec des créateurs.

• Fiches pratiques par la Philharmonie de Paris –

Financements de la musique :

<https://catalogue.philharmoniedeparis.fr/>

Fiches portant sur les thèmes suivants : Soutiens publics au spectacle vivant ; Soutiens publics au disque et à l'enregistrement ; Fondations et mécénat.

Les métiers autour de l'artiste

• Les 1001 métiers de la musique par Tous pour la musique :

<https://www.tplmusique.org/category/les-metiers-de-la-musique>

Nombreuses vidéos sur tous les métiers de la musique.

• Fiches pratiques par la Philharmonie de Paris –

La diffusion :

<https://catalogue.philharmoniedeparis.fr/>

Fiches sur : Agents artistiques ; Les orchestres et ensembles vocaux et instrumentaux en France ; Les Festivals.

Les politiques culturelles en faveur de la musique

• Fiches pratiques par la Philharmonie de Paris –

Politiques culturelles :

<https://catalogue.philharmoniedeparis.fr/>

Fiches portant sur les thèmes suivants : Le ministère de la Culture et de la Communication et la musique ; Les Directions régionales des affaires culturelles ; Associations partenariales de développement culturel ; Labels et réseaux nationaux du spectacle vivant ; Éducation artistique et culturelle et spectacle vivant.

• La culture avec la copie privée :

www.copieprivee.org/

Témoignages de créateurs et explication sur la copie privée, son fonctionnement, son rôle dans le financement de la culture en France.

L'école des arts et de la culture

www.culture.gouv.fr/Presse/Dossiers-de-presse/A-l-ecole-des-arts-et-de-la-culture-de-3-a-18-ans

La priorité conjointe du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse est de placer les arts et la culture au cœur de l'école car cela permet aux élèves de développer leurs cinq sens et leur connaissance concrète du réel.

Selon les termes de la Charte de l'éducation artistique et culturelle, qui doit être affichée dans toutes les écoles et tous les établissements, il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres et des artistes.

Outils et aides pour pratiquer

• Ma Chorale interactive :

www.maisonradio.fr/article/voix-ma-chorale-interactive-0

Pour accompagner le développement de la pratique chorale dans les écoles, Radio France, forte de l'expertise de ses deux formations vocales, le Chœur et la Maîtrise, propose un outil numérique en ligne à destination des enseignants et de leurs élèves. Un projet développé en partenariat avec Arte, le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale.

• Chroniques sur le Chant Choral :

Marc Olivier Dupin réalise une série de chronique sur le chant Choral

appelée « Battements de Choeur »

<https://www.francemusique.fr/emissions/battements-de-choeur>

• Mélo :

Pour aller plus loin dans ses missions d'éducation artistique et culturelle, Zebrock crée Mélo, la plateforme éducative numérique, un explorateur interactif de contenus multimédias pour élargir les connaissances musicales et familiariser les jeunes avec des esthétiques et des propos artistiques exigeants.

<http://zebrock.org/melo/>

• Jeux en ligne :

www.musenvol.com/cycle_2/index.htm

Activités musicales amusantes pour les élèves du primaire et d'utiles outils pédagogiques pour les spécialistes en musique.

• Ouvrages :

Pierre Delanoë, *Comment écrire une chanson*

(Paul Beuscher Publications, 1988)

Michel Arbatz, *Le moulin du parolier*

(Jean-Pierre Huguet éditeur, 1995)

Robert Léger, *Écrire une chanson*

(Éditions Québec Amérique, 2001)

Claude Lemesle, *L'art d'écrire une chanson*

(Groupe Eyrolles, 2007).

<https://musee.sacem.fr/>

Une fenêtre ouverte sur l'histoire de celles et ceux qui font vivre la création depuis près de deux siècles : les auteurs, les compositeurs et les éditeurs... mais aussi leurs milliers d'œuvres. Lire une chanson inédite de Barbara écrite en l'honneur de son ami Higelin, découvrir l'histoire de Rue des Blancs-Manteaux de Jean-Paul Sartre, consulter l'examen d'entrée à la Sacem de Georges Brassens... c'est désormais possible !

EDUC'ARTE

Plateforme pédagogique d'Arte, innovante pour les enseignants et les élèves, elle donne accès à des vidéos spécialement conçues pour eux. <https://educ.arte.tv/>

LE MUSÉE SACEM EN LIGNE, DES TRÉSORS EN PARTAGE



Venez consulter les examens d'entrée des auteurs et compositeurs, dépôts de leurs œuvres, programmes de spectacles ou concerts, textes de chansons, partitions, correspondances, autographes et manuscrits, photos d'identité, vidéos, playlists, podcasts inédits...

Autant d'archives inédites
à explorer sur
musee.sacem.fr

Nos partenaires





SACEM.FR

<https://eduscol.education.fr/cid88038/-les-fabriques-a-musique.html>

#LesFabriquesAMusique



Contact :

lesfabriquesamusique@sacem.fr



SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE

